



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME

De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 OCTOBRE 2025

Présents : Mrs PAPON – LUCARELLI – DURANTHON – LHÉRITIER – PERNET – PRADIER – POURRAT – MARGOTTIN - LOURS – CHATAGNIER – POLINIÈRE - VIDAL

Mmes CELLIERIER – FORGEREAU – CHATAGNIER - COURTY

Excusés : Mme ARAUJO - Mrs KETELS – BIANCO - MESLET

Mot du Président :

Bonsoir à tous pour cette réunion avec pas mal de choses à voir et beaucoup d'informations.

Approbation du compte rendu du 19 Septembre 2025 :

La commission sportive n'a pas fait valider par le CD les changements concernant les CDC, Mme CELLIERIER trouve anormal que des modifications soient faites sans que ce soit validé par le CD.

Prévoir le changement du règlement intérieur.

Abstentions : 3

Pour : 13

Concernant le règlement CDC qu'a prévu Mme ARAUJO, beaucoup de choses ne vont pas et vont à l'encontre de la Fédération, notamment il est impossible d'obliger les clubs à recevoir, le CD n'a rien à avoir avec les repas, cela appartient aux clubs, etc...

Il faut tout regarder de plus près et en reparler en présence notamment de Mme ARAUJO.

On a reçu un logiciel CDC de la CORRÈZE qui faciliterait les résultats et coûterait 750 €, somme qui serait en partie absorbée par les forfaits CDC.

Résultats CDC :

Prévoir un cahier des charges concernant l'organisation, Mme COURTY se propose pour le préparer ;

- Féminines :

- Équipe CHAMALIERES monte en CRC
- Équipe CHATEL GUYON est championne du PUY DE DÔME et monte en D1

Il est attribué aux clubs :

- 100 €
- 80 €

- 60 €
- 60 €

Pourrait-on augmenter ces prix ? A discuter en commission financière.

Rien n'est prévu pour les champions CRC.

- Provençal :
 - ST REMY SUR DUROLLE champion
 - PLAUVAT vice-champion
 - LES ANCIZES 3°
 - BEAUVÉZET 4°
 - RIOM et AUBIÈRE descendant.
-

Informations AURA :

Il est confirmé que l'AURA prendra 5 € sur l'ensemble des mutations.

Peut-on prévoir l'organisation d'un championnat régional doublette provençal ? La réponse est non.

Peut-on espérer que chaque équipe qualifiée au Championnat de France ait un délégué quitte à ce que le CD en prenne une en charge ? La réponse est non.

Championnats de région :

- 1° partie à BOURG ST MAURICE du 14 au 17 Mai
- 2° partie à AUREC SUR LOIRE du 23 au 25 Mai
- Provençal dans le RHÔNE les 30 et 31 Mai
- Trophée doublette jeunes dans l'AIN
- Challenge de l'Amitié à MOULINS
- Congrès régional dans le RHÔNE
- Bol d'Or féminin AUVERGNE à MOULINS le 15 Mars

Une formation de discipline aura lieu le 17 Janvier à SAINT ETIENNE.

Quota des équipes qualifiées :

- 3 partout
- 2 en provençal

Pour les Championnats, M. PAPON a demandé une équipe supplémentaire dans chaque catégorie.

Il y a deux places vacantes à la Région, si des personnes sont intéressées, elles peuvent postuler, les feuilles d'inscription sont à disposition.

Concernant la demande d'ORCINES de changer de secteur : il n'est pas d'actualité de restructurer les secteurs, en l'état nous restons comme cela.

Oui à l'unanimité.

Championnats vétérans : éliminatoires le Mardi 21 Avril et championnats le Jeudi 23 Avril.

Prix des mutations :

Le Président rappelle que tout ce qui se dit ici reste ici, il est regrettable que des informations erronées circulent, nous allons donc arrêter le prix des mutations :

- Promotions et non classés : 45 €
- Honneurs : 75 €
- Élites ; 125 €

Oui à l'unanimité.

Serait-il possible d'organiser deux journées jeunes avec éducateurs et ateliers, par exemple à CLERMONT FD ?

Réunion de la Commission Administrative, notamment pour changer le règlement intérieur, le JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025 à 16 H 30.

Réunion close à 20 H 30

Prochaine réunion JEUDI 4 DÉCEMBRE 2025 à 18 H 30

Richard PAPON

Evelyne FORGEREAU